



EHPAD « LES RESIDENCES DE BELLEVUE »
18000 BOURGES

Compte Rendu du CONSEIL DE VIE SOCIALE

Séance du 19 avril 2022 à 14h00

Présents avec voix délibérative :

Représentants des résidents :

Madame Geneviève CLEMENT, Représentante des résidents, résidence « La Roseraie », Présidente

Monsieur Bernard DEVOL, Représentant des résidents, résidence « Les Tilleuls », Président suppléant

Madame Anne Marie GUENIN, Représentante des résidents, résidence « Les Eglantines »,

Madame Marie Hélène BESANÇON, Représentante des résidents, résidence « Les Terrasses de Bellevue », suppléante de Madame LEGUAY, ayant voix délibérative en l'absence de Madame LEGUAY

Monsieur André DECOURTIAT, Représentant des résidents, résidence « Les Géraniums »

Représentants des familles :

Madame Michèle LESAVRE, Représentante des familles, résidence « Les Terrasses de Bellevue »

Madame Chantal ADAMS, Représentante des familles, résidence « Les Géraniums »

Madame Sylvie PAJOT, représentante des familles, résidence « La Roseraie », suppléante de Monsieur BOUQUIN, ayant voix délibérative en l'absence de Monsieur BOUQUIN

Monsieur Claude MATHONNAT, Représentant des familles, résidence « Les Fontaines d'Emeraude »

Monsieur Jean Philippe LAJAT, Représentant des familles, résidence « Les Eglantines »

Représentants du personnel :

Madame Sandra TRICHEUX, Représentante du personnel titulaire FO

Représentant de l'organisme gestionnaire :

Madame Catherine REBOTTARO, Représentante du Conseil d'Administration au CVS

Présente avec voix consultative :

Madame Véronique GILBERT, Directrice de l'établissement « Les Résidences de Bellevue »

Présents à la séance :

Représentants de l'administration :

Madame Hélène GOUNAUD, Directrice Adjointe de l'établissement « Les Résidences de Bellevue », représentante de la Direction

Madame Caroline BROCCO, Cadre Supérieur de Santé

Docteur Delphine MONTOY, *Médecin Praticien Hospitalier et Médecin Coordonnateur*

Madame Isabelle LEGRAND, *Cadre de Santé, responsable du service « Relations avec les Usagers, Qualité et Gestion Des Risques »*

Madame Christine LUREAU, *Attachée d'Administration Hospitalière, responsable des admissions et des finances*

Madame Laurence BOSLAND, *Attachée d'Administration Hospitalière, responsable du service Achat et Commande Publique*

Monsieur Thomas ALÉONARD, *Animateur social*

Madame Corinne BODIN, *Adjoint des cadres hospitaliers aux affaires générales et à la communication*

Docteur Jessica POINSARD, *médecin stagiaire auprès du Docteur MONTOY*

Madame Mathilde NOIZAT, *élève stagiaire aux Ressources Humaines*

Absents excusés :

Avec voix délibérative :

Madame Christiane LEGUAY, *Représentante des résidents, résidence « Les Terrasses de Bellevue »*

Madame Valérie THIAULT, *Représentante des familles, résidence « Les Tilleuls »,*

Madame Sandrine RAFFAUD, *Représentante du personnel titulaire CGT*

Monsieur Alain BOUQUIN, *Représentant des familles, résidence « La Roseraie »,*

Absents excusés :

Sans voix délibérative

Madame Sandra BABIN, *Cadre Supérieur de Santé*

En ouvrant le CVS, Madame Clément souhaite la bienvenue à Me Catherine REBOTTARO qui représente le Conseil d'Administration pour la première fois.

I. Approbation du compte rendu de la séance du 19 janvier 2022

Le procès verbal est soumis au vote et adopté l'unanimité.

II. Approbation du compte rendu de la séance du 1^{er} mars 2022

Le procès verbal est soumis au vote et adopté à 11 voix contre 1 abstention.

Madame ADAMS souhaite revenir sur divers éléments évoqués lors de la séance du 1^{er} mars :

En page 3 : 1^{ère} question des résidents, Madame ADAMS demande si les plans de tables dans la salle à manger de la Roseraie ont été retravaillés.

Madame BROC informe que c'est effectif.

En page 3 question 4 des résidents : l'association « Loisirs et Culture » a-t-elle repris les crêpes et les gâteaux faits maison ?

Madame BROC informe que l'information a été donnée à l'association.

En page 3 question 5 des résidents : Les balcons exposés nord aux Tilleuls vont-ils être repris ?

Madame GILBERT informe le recrutement d'un bureau d'études est en cours pour les réparations.

Madame ADAMS souhaite aborder d'autres sujets du compte rendu de la séance du 1^{er} mars pour connaître de leur état d'avancement, Madame GILBERT invite Madame ADAMS à exprimer ses questions dans le cadre des questions diverses.

III. Présentation du Rapport d'activité 2021 - Budget Général et Budgets annexes

Madame GILBERT présente le rapport d'activité 2021 avec dans un premier temps la présentation de l'établissement et de son activité hébergement, puis la présentation du bilan financier (budget général et budgets annexes).

Madame GILBERT terminera par la proposition d'affectation des résultats de l'exercice et fera un focus sur les différents services.

Présentation du rapport d'activité 2021 – Budget général et Budgets annexes

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT ET SON ACTIVITÉ

Au niveau de la direction de l'établissement :

Sur l'année 2021, le comité de direction s'est réuni 52 fois, il y a eu 22 instances, 18 réunions syndicales, 37 cellules de crise, 2 Commissions de formation continue, 10

COPIL Schéma directeur Immobilier et Architectural et 3 réunions ARS – Conseil Départemental.

Les particularités en 2021 :

- L'arrivée d'une directrice adjointe en charge de 2 pôles
- Une nouvelle gouvernance interne depuis avril 2021 (page 1 du rapport)
- Une organisation des soins modifiée avec création de la COREP (Coordination et Organisation des Résidences et Equipes Paramédicales), et COM-PMT (Coordination et Organisation des Missions – Projets Médicaux sociaux Transversaux)
- L'intérim de deux EHPAD d'avril à octobre

[Au niveau des instances, pour ce qui concerne le Conseil de la Vie sociale, instance consultative des résidents et des familles :](#)

Le Conseil de Vie Sociale s'est réuni 6 fois.

Particularités 2021 :

Suite aux élections en mars 2021, une nouvelle composition du CVS a été établie avec de nouveaux représentants des familles et de nouveaux représentants des résidents.

Autre particularité, la création de la Commission de relation des usagers (CRU) en lien avec le service RUQGDR, qui associe résidents et représentants aux plaintes et réclamations formulées.

[Pour ce qui concerne les 2 instances consultatives du personnel :](#)

Le Comité Technique d'Etablissement s'est réuni 6 fois.

Particularité 2021 :

Le vote des lignes directrices de gestion (nouvelles modalités d'évaluation et d'avancement – fin de la notation)

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail s'est réuni 5 fois.

Particularité 2021 :

Un point sur la campagne vaccinale a été présentée et a été suivi ensuite de l'obligation vaccinale.

[Pour ce qui concerne l'instance délibérative :](#)

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois.

Particularités 2021 :

À la suite des élections départementales, il y a eu un changement de certains membres du Conseil d'Administration et une nouvelle Présidente : Mme Bénédicte de CHOULOT.

[Pour ce qui concerne la capacité d'hébergement :](#)

Bellevue compte 605 lits hébergement permanent et 14 lits d'hébergement temporaire

Particularités 2021 :

Le déploiement en juin 2021 des 4 lits relais suite à l'appel à projet de 2020

Bellevue a enregistré une forte augmentation des mouvements (entrées et sorties).

➤ ENTREES - SORTIES

+ 192 admissions en 2021 soit 22,30% de plus qu'en 2020
+ 207 sorties soit + 7,72% de plus qu'en 2020

Bellevue a enregistré une baisse d'activité totalement inédite. Ce phénomène est du à plusieurs causes :

- L'impact de la crise sanitaire qui s'est fait beaucoup plus sentir en 2020 qu'en 2021, alimenté par focus médiatique sur les EHPAD de manière générale, sans distinction.
- L'impact du confort hôtelier proposé et notamment des 40 chambres à 2 lits qui ne correspondent absolument plus aux attentes des personnes âgées entrantes tant pour elles que pour leurs proches.
- Enfin, et cela reste surprenant : une baisse très significative des entrées de personnes âgées présentant des troubles cognitifs. Ce constat est certainement lié à la mesure de confinement de 7 jours imposée lors de l'entrée, qui a perduré pendant près de 6 mois sur l'année 2021.

A NOTER : une vraie implication de toute l'équipe chargée de la commission d'admission et des admissions qui a su étudier toutes les demandes, y compris en urgence et répondre le plus possible aux attentes de places. Cette implication a permis, malgré tout d'atténuer cette baisse d'activité

➤ **HEBERGEMENT PERMANENT**

203 203 journées ont été réalisées en 2021. Bellevue a enregistré un taux d'occupation en hébergement permanent de 92,02% (contre 96,39% en 2020 et 98,90 % en 2019)
La différence de recettes entre 2020 et 2021 est de 460 184,45 €.

➤ **HEBERGEMENT TEMPORAIRE**

590 JOURNEES ont été réalisées. Le Centre d'accueil de jour a enregistré un taux occupation de 11% (contre 5,58% en 2020).

A NOTER : Le déploiement des 4 lits de chambres relais à partir du mois de juin 2021.(avec un démarrage en douceur : 5 usagers ont bénéficié de ce dispositif en 2021)

PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER

RÉSULTAT D'EXERCICE (page 35 et 36 du rapport) :

Toutes sections confondues et tous Budget confondus, Bellevue accuse un déficit inédit de - 941 789,85 €.

Deux phénomènes conjugués à cette situation :

- Le non financement en totalité des accords salariaux SEGUR par la dotation soins :
- 339 329,79 €,
- Et la baisse des recettes d'hébergement : - 962 518,10 €.

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (page 37 du rapport) :

Elle est de 971 783,36 € au 31/12/2021, soit 59,31 % de moins que la CAF prévue.

TABLEAU DE FINANCEMENT (page 38 à 39 du rapport) :

Le total des ressources est de 1 308 093,51 €

Le total des emplois est de 2 373 614,35 €

Le prélèvement sur fond de roulement de la différence est de 1 065 520,84 €.

Cet impact sur le fond de roulement se justifie par le fait que l'établissement n'a utilisé que ses propres ressources (pas de recours à l'emprunt) pour réaliser des investissements.

CHARGES DU TABLEAU DE FINANCEMENT (page 40 à 45 du rapport) :

Les dettes financières s'élèvent à 978 301,40 €

Les immobilisations s'élèvent à 1 395 312,95 €

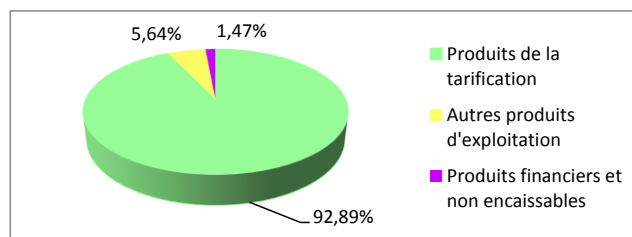
LA SECTION EXPLOITATION BUDGET GÉNÉRAL

RECETTES (page 48 à 51 du rapport) :

Les recettes réalisées en 2021 toutes sections confondues s'élèvent à 32 465 233,56€ (contre 32 278 947,65€ en 2020).

REPARTITION PAR GROUPES DE RECETTES

| | Répartition % | |
|---|----------------------|--|
| Produits de la tarification | 92.89% | |
| Autres produits d'exploitation | 5.64% | |
| Produits financiers et non encaissables | 1.47% | |
| Total | 100% | |

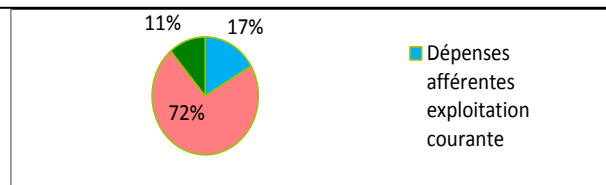


DÉPENSES (page 52 à 85 du rapport) :

Les dépenses réalisées en 2021 toutes sections confondues s'élèvent à 33 408 718 60€ (contre 32 523 766,10 € en 2020).

répartition par groupe de dépenses

| | Répartition % |
|---|----------------------|
| Dépenses afférentes exploitation courante | 17% |
| Dép. afférentes au personnel | 72% |
| Dép. afférentes à la structure | 11% |
| Total | 100% |



[RECETTES \(page 49 du rapport\) : Focus sur les recettes de la tarification :](#)

| RECETTES DU GROUPE 1 | | | | |
|-------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| Intitulés | Hébergement | Dépendance | Soins | TOTAL REALISE |
| | Réalisé | Réalisé | Réalisé | |
| Produits de la tarification | 12 639 478,02 € | 3 849 530,85 € | 10 879 448,86 € | 27 368 457,73 € |
| compensation dotation SOINS | 1 021 229,33 € | 494 256,07 € | 1 223 661,91 € | 2 739 147,31 € |
| Régul compensation soins 2020 | 3 078,58 € | | 7 571,84 € | 10 650,42 € |
| chambres relais | | | 39 000,00 € | 39 000,00 € |
| TOTAL | 13 663 785,93 € | 4 343 786,92 € | 12 149 682,61 € | 30 157 255,46 € |

[DÉPENSES \(page 62 du rapport\) : Focus sur Dépenses de personnel :](#)

Toutes sections confondues, les dépenses de personnel s'élèvent à 24 127 735,67 €, soit une évolution 3,39% par rapport à 2020 qui est notamment en lien avec mise en œuvre des accords salariaux SEGUR :

- ✓ Complément traitement indiciaire en année pleine,
- ✓ Prime grand Age,
- ✓ Revalorisations salariales depuis octobre 2021.

À cela, il faut ajouter le remplacement lié à l'absentéisme et notamment les renforts COVID.

[DÉPENSES \(page 53 du rapport\) : Dépenses afférentes à l'exploitation courante :](#)

Toutes sections confondues, elles s'élèvent à 5 530 417,018 euros soit une évolution – 0,19% par rapport à 2020.

Cette baisse est en lien avec la baisse d'activité (dépenses d'alimentation – de produits hôteliers – du déstockage par rapport à 2020).

[DÉPENSES \(page 76 du rapport\) : Dépenses afférentes à la structure :](#)

Toutes sections confondues ; les dépenses s'élèvent à 3 750 565,85 € soit une évolution de + 2,86 % par rapport à 2020.

Ces dépenses ont été contenues. À noter, une légère évolution notamment sur les dépenses d'entretien et de réparations des biens immobiliers (vétusté du bâti).

[LE RÉSULTAT EXERCICE \(page 87 du rapport\) :](#)

POUR LA SECTION HEBERGEMENT : - 392 653,87 €

POUR LA SECTION DEPENDANCE/SOINS : - 550 831,17 €

[L'AFFECTION DU RESULTAT EXERCICE \(page 88 du rapport\)](#)

- POUR LA SECTION HEBERGEMENT :

Il est proposé une reprise sur la réserve de compensation à hauteur de 392 653,87 € pour effacer le déficit.

- SECTION DEPENDANCE/SOINS :

Il est proposé d'affecter en report à nouveau le déficit de 550 831,17 €.

LA SECTION EXPLOITATION : BUDGETS ANNEXES

BUDGET ACCUEIL DE JOUR - LES COQUELICOTS

L'ACTIVITÉ 2021 :

L'accueil de jour a enregistré 2 098 journées soit un taux occupation de 69,24% (hausse de 93,01% par rapport à 2020).

Particularités 2021 :

- Reprise de l'ADJ après des mois d'interruption en 2020
- Mise en place en fin d'année d'un journal semestriel à destination des familles/aidants sur les activités de l'ADJ.

BILAN FINANCIER :

Les recettes toutes sections confondues s'élèvent à 252 546,29 €.

Les dépenses toutes sections confondues s'élèvent à 252 432,33 €.

Le centre d'accueil de jour enregistre donc un petit excédent de 113,96 €.

LE RÉSULTAT EXERCICE :

Réparti par sections de la façon suivante :

POUR LA SECTION HEBERGEMENT : 8 359,97 €

POUR LA SECTION DEPENDANCE/SOINS : - 8 246,01 €

L'AFFECTATION DU RÉSULTAT EXERCICE (page 9 du rapport)

- POUR LA SECTION HEBERGEMENT :

Il est proposé d'affecter l'excédent de 8 359,97 € en report à nouveau excédentaire.

- POUR LA SECTION DEPENDANCE/SOINS :

Il est proposé d'affecter le déficit de 8 246,01 € en report à nouveau déficitaire.

[BUDGET DE LA DOTATION NON AFFECTEE \(DNA\)\(page 10 à 12 du rapport\)](#)

L'ACTIVITÉ DE LA DNA POUR L'EXERCICE 2021

Elle est excédentaire.

Les recettes totales s'élèvent à 9 389.54 €

Les dépenses totales s'élèvent à 7 808.31 €

Soit la DNA présente un excédent de 1 581.23 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT

Il est proposé d'affecter l'excédent de 1 581,23 € en report à nouveau.

Madame GILBERT fait une présentation du rapport de différents services en spécifiant les particularités sur l'année 2021 :

- **Rapport Pharmacie à Usage Interne (PUI) (page 179 à 183)**

Les particularités 2021 :

- Arrivée d'une nouvelle pharmacienne : Docteur Axelle CARIOT depuis janvier 2021,
- Nouvelles répartitions des tâches des Préparateurs en pharmacie mis en place,

- Travail sur la gestion des stocks de médicaments en lien avec le problème de place à la PUI,
- Gestion des vaccins dans le cadre des campagnes de vaccination,
- Travail en collaboration avec les équipes soignantes sur le circuit du médicament.

- **Rapport Coordination et Organisation des Missions et Projet Médico-sociaux Transversaux - COM-PMT (page 184 à 212)**

Les particularités 2021 :

- Nouvelle missions pour Mme BROC, cadre supérieur de santé
- Service en appui et accompagnement des Services et des usagers.
- Professionnels transversaux : Bed Manager, CESF, Référent Manutention, Diététicienne, IDE psy, Aumônière, Agent chambre mortuaire, Equipe ANIMATION

Mme BROC accompagne divers projets :

- Rédaction du livret d'accueil
- Participation au COPIL Schéma Directeur Immobilier et Architectural
- Mise en œuvre des chambres relais
- Campagne de vaccination
- Mise en place référent Humanitude et du COPIL

- **Rapport Coordination et Organisation des Résidences et Equipes paramédicales - COREP (page 213 à 230)**

Les particularités 2021 :

- Nouvelle missions pour Mme BABIN, cadre supérieur de santé,
- Service dans le Pôle Adaptation et développement des ressources et projets,
- Encadre et manage les cadres des Résidences et la cadre en charge de l'équipe NUIT et du POOL de remplacement.

Le travail de Mme BABIN consiste à :

- Accompagner les cadres de santé dans le fonctionnement et l'organisation des résidences
- Assurer la continuité de l'accompagnement des personnes accueillies en lien avec les cadres de santé
- Veiller à l'équilibre des effectifs au sein des résidences en coopération avec le service RH
- Evaluer les pratiques et les compétences
- Travailler en coopération avec le service Qualité – Gestion des risques
- Travailler en concertation avec le médecin coordonnateur en charge du projet de soin

- **Rapport du Service des Ressources HUMAINES - (page 231 à 236)**

Outre le bilan social et l'état des dépenses de personnel, Mme GEDET, responsable du service des Ressources Humaines, a souhaité un focus sur le fonctionnement de ce service.

Les particularités 2021 :

- Gestion des listings et rdv pour les campagnes de vaccination auprès du personnel
- Vérification et suivi de l'obligation vaccinale du personnel

- Remplissage des différentes enquêtes et statistiques en lien avec les surcoûts COVID
- 11 dossiers de retraite suivis
- 6 638 bulletins de salaire réalisés dans le cadre de la gestion de la paye
- Gros recours à l'intérim sur cette année pour faire face à l'absentéisme

- **Rapport du Service Relations usagers – Qualité – Gestion des Risques RUQGDR - (page 237 à 241)**

La responsable de ce service est Mme LEGRAND.

Particularités 2021 :

- 294 Fiches d'évènements indésirables étudiées
- 9 réunions de Commissions de relations usagers (69 plaintes et réclamations étudiées)
- 67 procédures diffusées
- Evaluation interne réalisée avec 24 groupes de travail
- 36 audits réalisés sur les pratiques d'hygiène
- Mise en place enquête de satisfaction sur les nouveaux professionnels
- 21 Campagnes de vaccination
- Participation à la semaine de la sécurité du résident : ateliers sensibilisation à l'hygiène des mains.

- **Rapport des Services Logistiques et Techniques - (page 242 à 247) sous la Responsabilité hiérarchique de Mme Hélène GOUNAUD, Directrice Adjointe**

Particularités 2021 :

- Arrivée de Mme GOUNAUD en avril 2021
- Activité des services 2021 :
- Service blanchisserie : 475,5 tonnes de linge traité dans le service
- Service Maintenance : état des travaux réalisés en interne
- Service Cuisine Centrale : 2 650 repas fabriqués par jour en moyenne par ce service

- **Rapport des Services Conduite et Développement des systèmes d'information - (page 248 à 251) sous la Responsabilité hiérarchique de Mme Hélène GOUNAUD, Directrice Adjointe**

Particularités 2021 :

- Arrivée de Mme GOUNAUD en avril 2021
- 3 techniciens sur le service

Activité du service :

- Renouvellement des serveurs virtuels
- Mise en place de la signature électronique des flux financiers
- Réflexion sur la mise en place d'une Equipe informatique mutualisée pour le GCSMS EPAC en 2022

IV. Présentation du Rapport d'activité médicale 2021 par le Docteur MONTROY

Au niveau de l'équipe médicale :

Bellevue comptait fin 2021, 4 médecins :

- Le Dr DE BERTRAND PIBRAC, à temps plein, médecin traitant des résidents des Fontaines d'Emeraude et des Géraniums (1er étage et 2ème étage chambres 217 à 235) et médecin référent de l'accueil de jour,
- Le Dr MONTROY, à temps plein, médecin traitant des résidents de la Roseraie et des Terrasses de Bellevue, médecin référent de l'Equipe Douleur Soins Palliatifs (EDSP),
- Le Dr RAJAONARIVO, temps plein, médecin traitant des résidents des Tilleuls et des Géraniums (2ème étage chambres 201 à 216, et 3ème étage) et médecin référent du PASA,
- Le Dr ROCHER, à temps partiel 70%, médecin traitant des résidents des Eglantines.

Le Dr MONTROY informe de son arrêt de la mise à disposition de 10% à l'Equipe Mobile Gérontologique Territoriale du Cher (EMGT 18) fin juin 2021 et du départ du Dr DE BERTRAND PIBRAC le 31/12 (parti en congés puis à la retraite).

Le Dr MONTROY précise que le Dr PELIZZARI, psychiatre, intervient dans l'établissement çà raison d'une demi-journée par semaine.

Au niveau de la crise sanitaire :

Sur 2021, il y a eu 37 cellules de crise qui ont porté sur la gestion des clusters et l'organisation des campagnes de vaccination des résidents et des agents.

S'agissant du dépistage par prélèvement naso pharyngé (RT-PCR), plusieurs agents ont été formés (cadres de santé, IDE, AS) à la réalisation des prélèvements naso-pharyngés.

Sur 2021, il y a eu 3500 prélèvements naso-pharyngés pour analyse RT PCR réalisés en interne (dont 2423 pour les résidents et 1051 pour les agents).

Les données concernant les résidents Covid+ :

Il y a eu 94 résidents positifs durant l'année 2021.

L'établissement a comptabilisé 5 clusters (regroupement de plus de 3 cas) 62 résidents concernés durant l'année 2021 :

- Géraniums en février avec 7 résidents positifs
- Tilleuls en mars avec 19 résidents positifs
- Eglantines en mars avec 3 positifs
- Fontaines en mars avec 18 résidents positifs
- Eglantines en avril avec 15 résidents positifs

Les 32 autres résidents, ont été des cas isolés dans les différentes résidences durant toute l'année.

Concernant les 94 résidents atteints de la Covid, 14 sont décédés (soit 14,9% des résidents malades) directement de l'infection à SARS CoV2.

Vaccination des résidents et des agents :

→ Concernant les résidents :

Au 31 décembre 2021, 1071 doses ont été administrées en interne, avec un renfort ponctuel par des IDE extérieurs à l'établissement.

Début janvier 2022, 97,02% des résidents avaient reçu un schéma vaccinal complet ; les 2,98% restants ayant refusé d'être vaccinés.

→ Concernant les agents :

713 doses ont été administrées en interne au travers de 10 campagnes de vaccination avec un renfort ponctuel par des IDE extérieurs à l'établissement.

La permanence des soins et la coordination avec les professionnels :

S'agissant de la permanence des soins :

Les médecins ont fait des astreintes de 8h à 22h 7j/7, sauf pour les résidents Covid+, pour lesquels les médecins étaient d'astreinte 24h/24

Une IDE de nuit intervient sur le site de Bourges et également, si besoin, sur le site de Saint Doulchard.

Une IDE en psychiatrie est à 80% depuis fin 2018

S'agissant des intervenants :

En intervenants extérieurs, Bellevue compte : 13 kinésithérapeutes, 2 orthophonistes et 4 pédicures podologues

S'agissant des salariés de l'EHPAD :

Bellevue comptabilise 5 psychologues, 1 psychologue du travail, 1 conseillère en économie sociale et familiale (CESF) et 1 ergothérapeute.

S'agissant de la commission de coordination gériatrique :

Sur l'année 2021, la commission gériatrique s'est réunie 2 fois.

Avis sur les admissions :

Quelques chiffres pour 2021 :

- 328 dossiers ont été examinés (531 en 2020)
- 278 dossiers ont reçu un avis favorable (494 en 2020)
- 197 personnes sont entrées à Bellevue (157 en 2020)

Évaluation et validation de la dépendance des résidents :

En 2019, le Gir Moyen Pondéré (GMP) a été validé à 745 et le Pathos Moyen Pondéré à 213.

Prescription médicamenteuse et prévention de la iatrogénie :

Généralités :

Bellevue dispose d'une Pharmacie à usage intérieur (PUI) qui est en charge de l'approvisionnement et de la dispensation des médicaments dans les résidences.

La préparation des semainiers est faite pour moitié par la PUI et pour l'autre, par les IDE.

Attention : Il est impossible de connaître de manière fiable le nombre de lignes de prescription par résident (en moyenne, il y a eu 9 lignes par résident en 2021 mais la prescription comprend aussi les compléments nutritionnels oraux (CNO), crèmes hydratantes...)

Le suivi de consommation de médicaments :

Antalgiques

Sur un jour donné, il a été comptabilisé 407 résidents (75% des résidents) qui prenaient des antalgiques

La quantité totale des antalgiques consommés en 2021 a augmenté de 11% par rapport à 2020 :

- Augmentation de 14% de la consommation des antalgiques non opioïdes (paracétamol)
- Augmentation de 6% de la consommation des morphiniques par rapport à 2020
- Et diminution de 11% de la consommation des opioïdes faibles

Médicaments de psychiatrie

Neuroleptiques : 137 résidents (25% des résidents) ont pris des neuroleptiques en 2021 soit une diminution de 8% par rapport à 2020.

Le Docteur MONTROY précise que les neuroleptiques sont prescrits dans le cadre de troubles du comportement.

Anxiolytiques : 261 résidents (47% des résidents) ont pris des anxiolytiques en 2021 soit une augmentation de 5% par rapport à 2020.

Hypnotiques : 144 résidents (26% des résidents) ont pris des hypnotiques soit une augmentation de 5% par rapport à 2020.

Antidépresseurs : 191 résidents (35% des résidents) ont pris des antidépresseurs. C'est une consommation stable (+1%) par rapport à 2020

Solution hydro alcoolique : on enregistre une diminution par rapport à 2020 mais une augmentation de 37% entre 2019 et 2021.

L'activité médicale et le suivi de la population :

Généralités :

- Taux d'occupation hébergement permanent: 90,91% (95,88% en 2020)
- 27 résidents accueillis en hébergement temporaire et 5 en chambres relais
- Durée moyenne de séjour: 3,21 années (4,52 en 2020)

Madame CLEMENT demande pourquoi la durée moyenne de séjour a baissé ?

Le Docteur MONTROY informe que les personnes qui entrent en EHPAD sont plus malades.

- Âge moyen 85,24 (85,32 ans en 2020)
- 6 résidents de moins de 60 ans

- Ratio femme/homme de 2,46
- 189 résidents sous tutelle ou curatelle, soit 34,12% des résidents
- Sorties : 184 décès (dont 167 à Bellevue), 31 ont regagné leur domicile, 1 transféré dans un autre établissement

Le Docteur MONTROY précise que sur 184 décès, beaucoup résidents étaient présents depuis moins de 6 mois.

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés :

- 48 résidents ont été pris en soins entre avril et août
- 62 résidents ont été pris en soin entre septembre et décembre (PASA + PASA nomade)

Le Docteur MONTROY précise que le PASA s'adresse aux résidents souffrant de troubles cognitifs et du comportement modérés. Les résidents pris en charge au PASA peuvent être des résidents des Tilleuls, Eglantines, des Géraniums et de la Roseraie.

Pendant l'épidémie de Covid, Bellevue a innové en mettant en place un PASA nomade pour éviter la diffusion du virus.

Nutrition :

- 68,3% des résidents à l'entrée sont dénutris (70% en 2020)
- Prévalence de la dénutrition un jour donné est de 58% (65,6% en 2020)

Madame GILBERT rappelle que le projet NUTRIPAD est un projet d'actions de prévention de la dénutrition des personnes âgées hébergées dans les EHPAD publics autonomes du Cher avec notamment la création d'un CLAN et d'un inter CLAN et l'intervention d'une diététicienne. Prévenir, dépister et prendre en charge la dénutrition permet de limiter le déclin fonctionnel, la perte d'autonomie, les chutes, les escarres.

Madame CLEMENT remarque que la prise en charge de la dénutrition risque d'abaisser le PATHOS et donc de disposer d'une dotation soin moindre pour l'établissement.

Madame GILBERT informe que Madame la Ministre a évoqué qu'il pouvait y avoir dans le CPOM une enveloppe prévention.

Madame GILBERT précise que la prévention cependant n'est pas cotée. Donc en effet, si les résidents se portent mieux, le risque est d'avoir moins de dotation soin.

Chutes :

- 1830 chutes (2136 en 2020)
- 47,8% des chutes ont lieu lors de la marche
- 37,07% des résidents avaient un mauvais chaussage
- 8 résidents ont été hospitalisés
- 6 chutes avec fractures
- 1 décès en lien avec la chute

Escarres :

22 résidents étaient porteurs d'escarres (90,9% acquises dans l'établissement)

Equipe Douleur Soins Palliatifs :

- 208 résidents ont été pris en charge par le groupe douleur (193 en 2019)
- 148 résidents ont été pris en charge pour altération de l'état général

- 5437 prises en charge
- 129 résidents ont été accompagnés jusqu'à leur décès par le groupe Douleur (soit 77,2% des résidents décédés à l'EHPAD)

Hygiène :

- Gestion de la crise sanitaire avec participation aux cellules de crise, participation aux dépistages massifs des résidents et à la vaccination des résidents et agents
- Gestion des épidémies d'Infection Respiratoire Aigüe et de Gastro Entérites Aigües et intervention ponctuelle dans les résidences pour prise en charge de résidents atteints de Clostridium difficile
- Elaboration et mise à jour de protocoles
- Reprise des audits bionettoyage dans chaque résidence
- Mise en place des sacs protecteurs pour les dispositifs de recueil des excréta aux Terrasses de Bellevue
- Réalisation d'actions de sensibilisation dans l'établissement à l'hygiène des mains dans le cadre de la semaine sécurité patient
- Formation des agents de l'établissement: précautions standard et hygiène du résident, gestes barrières, utilisation du nocospray, prise en charge d'un résident suspect ou atteint de la Covid
- Participation aux enquêtes régionales du RHC-CPIAS Centre Val de Loire

Consultations externes gériatriques :

Elles étaient assurées par le Docteur DE BERTRAND PIBRAC et le secrétariat, par le service des admissions.

Le nombre de consultations de fin avril à fin décembre : 98 consultations au total (82 personnes reçues, 16 revenues une deuxième fois)

Le nombre de consultations a augmenté de 14% par rapport à 2020.

11 personnes sont entrées à l'EHPAD : 4 aux Coquelicots et 7 en hébergement définitif.

Risques collectifs et santé publique

Epidémies déclarées à l'ARS :

- 2 épidémies d'infection respiratoire aiguë (1 aux Eglantines, 1 aux Tilleuls)
- 2 épidémies d'infection de gastroentérite aiguë aux Fontaines
(À noter également, la survenue de plusieurs cas d'infection à Clostridium difficile, 2 aux Tilleuls et 2 aux Eglantines)

Conventions et implication dans la dynamique des réseaux gérontologiques

- Convention de coopération avec le Centre Hospitalier de Vierzon concernant l'hospitalisation de résidents ayant des troubles neuro cognitifs avec des troubles du comportement sévères dans l'Unité Cognitivo Comportementale (UCC)
- Candidature à l'appel à projet « chambres relai » retenue par l'ARS et mise en place en 2021

Pour conclure, 2021, ce sont :

- Des clusters... oui mais aussi...la vaccination de la quasi-totalité des résidents et de l'ensemble des agents...et diminution de la gravité de l'infection au cours du dernier semestre
- Les multiples compétences dans l'établissement qui ont permis d'éviter de nombreuses hospitalisations; aucun résident Covid n'ayant été hospitalisé directement pour cette infection.

2021, ce sont aussi des statistiques encourageantes :

- une amélioration de l'état nutritionnel des résidents
- une diminution du nombre d'escarres
- une diminution du nombre de chutes
- une diminution de la consommation de neuroleptiques

2021, ce sont des projets qui ont repris :

- ❖ la finalisation du projet d'établissement et du Schéma Directeur Immobilier et Architectural
- ❖ la signature de la convention de coopération avec l'UCC de l'hôpital de Vierzon
- ❖ la mise en place des chambres relais
- ❖ l'obtention de subventions dans le cadre du Ségur de la santé fin 2021/début 2022 avec notamment l'acquisition d'un échographe portable pour réaliser des échographies au lit du résident...

L'année 2021 s'est achevée... La crise sanitaire s'éloigne progressivement... 2022 devrait se poursuivre dans cette dynamique constructive et de concrétisation de projets.

V. AVIS SUR AFFECTATIONS DE RÉSULTATS 2021 - DU CADRE ERRD - DE LA CAF AU 31/12/2021 - DU COMPTE DE GESTION RECEVEUR 2021

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion et des chiffres arrêtés de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses pour l'exercice 2021, il est demandé aux membres du Conseil de la Vie Sociale :

De voter le rapport de gestion 2021 pour le Budget Général et le rapport de gestion pour les Budgets annexes ;

D'arrêter les chiffres présentés dans l'ERRD 2021, mis dans le rapport de gestion ;

De valider le tableau d'information sur la capacité d'autofinancement réalisée (document mis en pièce jointe de la délibération) pour un montant de 971 783.36€ au 31 décembre 2021 ;

De voter les affectations des résultats arrêtés comme suit :

Pour le Budget général

| | SECTION HEBERGEMENT | SECTION DEPENDANCE | SECTION SOINS |
|--|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | Proposé par l'établissement | Proposé par l'établissement | Proposé par l'établissement |
| DETERMINATION DU RESULTAT | | | |
| Total des charges | 15 653 086.60 € | 4 694 114.54 € | 13 061 517.46 € |
| Total des produits | 15 260 432.73 € | 4 534 823.29 € | 12 669 977.54 € |
| <u>A) Résultat de l'exercice</u> | | | |
| . excédent | - € | - € | - € |
| . déficit | - 392 653.87 € | - 159 291.25 € | - 391 539.92 € |
| <u>B) Résultat antérieur incorporé</u> | | | |
| . excédent | - € | - € | - € |
| . déficit | - € | - € | - € |
| <u>C) Résultat à affecter (A+B)</u> | | | |
| . excédent | - € | - € | - € |
| . déficit | - 392 653.87 € | - 159 291.25 € | - 391 539.92 € |
| - résultat cumulé dépendance et soin | | - 550 831.17 € | |
| AFFECTATION DU RESULTAT | | | |
| Réserve: | | | |
| .10682 Réserves affectées à l'investissement | | | |
| .10685 Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie) | | | |
| .10686 Compensation des déficits d'exploitation | - 392 653.87 € | | |
| .10687 Compensation des charges d'amortissements | | | |
| Report à nouveau: | | | |
| . 110 Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation | | | |
| . 111 Excédents affectés au financement de Mesures d'exploitation | | | |
| . 119 Report à nouveau déficitaire | | - 550 831.17 € | |
| DEPENSES REFUSEES en application de l'article R.314-52 du CASF | | | |
| . 114 Report à nouveau déficitaire | | | |

Pour ce qui concerne la section « Hébergement »

Il est proposé aux membres du Conseil de la Vie Sociale d'affecter le déficit de la façon suivante :

- **392 653.97 €** repris en compensation des déficits d'exploitation ;

Pour ce qui concerne la section « Dépendance » et « SOINS »

- **550 831.77 €** à porter en report à nouveau déficitaire

Pour le Budget Accueil de Jour Alzheimer « Les Coquelicots »

| | SECTION HEBERGEMENT | SECTION DEPENDANCE | SECTION SOINS |
|--|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | Proposé par l'établissement | Proposé par l'établissement | Proposé par l'établissement |
| DETERMINATION DU RESULTAT | | | |
| Total des charges | 55 862.54 € | 48 940.62 € | 147 629.17 € |
| Total des produits | 64 222.51 € | 44 763.56 € | 143 560.22 € |
| <u>A) Résultat de l'exercice</u> | | | |
| . excédent | 8 359.97 € | - € | - € |
| . déficit | - € | - 4 177.06 € | - 4 068.95 € |
| <u>B) Résultat antérieur incorporé</u> | | | |
| . excédent | - € | - € | - € |
| . déficit | - € | | - € |
| <u>C) Résultat à affecter (A+B)</u> | | | |
| . excédent | 8 359.97 € | - € | - € |
| . déficit | - € | - 4 177.06 € | - 4 068.95 € |
| - résultat cumulé dépendance et soin | | - 8 246.01 € | |
| AFFECTATION DU RESULTAT | | | |
| Réserve: | | | |
| .10682 Réserves affectées à l'investissement | | | |
| .10685 Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie) | | | |
| .10686 Compensation des déficits d'exploitation | | | |
| .10687 Compensation des charges d'amortissements | | | |
| Report à nouveau: | | | |
| . 110 Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation | 8 359.97 € | | |
| . 111 Excédents affectés au financement de Mesures d'exploitation | | | |
| . 119 Report à nouveau déficitaire | | - 8 246.01 € | |
| DEPENSES REFUSEES en application de l'article R.314-52 du CASF | | | |
| . 114 Report à nouveau déficitaire | | | |

Pour ce qui concerne la section « Hébergement »

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'affecter l'excédent de **8 359.97€** en report à nouveau.

Pour ce qui concerne la section «Soin - Dépendance »

Il est proposé d'affecter le déficit de **8 246.01€** en report à nouveau déficitaire.

Pour le Budget DNA

| DETERMINATION DU RESULTAT DE LA DNA | |
|---|------------|
| Total des charges | 7 808.31 € |
| | |
| Total des produits | 9 389.54 € |
| <u>A) Résultat de l'exercice</u> | |
| . excédent | 1 581.23 € |
| . déficit | |
| <u>B) Résultat antérieur incorporé</u> | |
| . excédent | |
| . déficit | |
| <u>C) Résultat à affecter (A+B)</u> | |
| . excédent | 1 581.23 € |
| . déficit | |

Il est proposé aux membres du Conseil du Conseil de la Vie Sociale d'affecter la totalité de l'excédent soit **1 581.23 €** en report à nouveau.

Monsieur le Receveur précise en parallèle que le compte de gestion 2021 établi par ses services, est en conformité avec l'ERRD 2021 de l'établissement.

Les documents relatifs à la présentation réglementaire de l'ERRD sont présentés au sein du rapport d'activité 2021 du Budget Général.

Les affectations présentées ci-dessus sont soumises au vote du Conseil de de la Vie sociale et sont adoptées à l'unanimité.

VI. QUESTIONS DES RÉSIDENTS :

1. Quand est-ce qu'il y aura un animateur en poste aux Tilleuls ?

Madame GILBERT informe qu'actuellement, une animatrice est en arrêt long et est remplacée.

L'établissement dispose d'un poste vacant aux Tilleuls. Malgré la publication de poste, il y a peu de candidat.

Il est proposé de mettre le remplaçant sur le poste vacant et d'essayer de trouver un autre remplaçant. Il y aura donc 1 animateur sur le poste des Tilleuls, mais il n'y aura plus d'animateur aux Géraniums jusqu'au recrutement d'un remplaçant.

2. Les travaux vont se prolonger quelques années, doit on attendre la fin des travaux avant la remise en état minimum de la route ?

Madame GOUNAUD informe que le plan pluri annuel d'investissement prévoit la réfection complète des voiries en plusieurs phases avec un début des travaux en 2028. Madame GOUNAUD précise qu'il n'est pas pertinent de commencer les travaux de voiries avant la construction.

Madame BOSLAND indique que la réfection des voiries représente un coût de 5 millions d'euros.

Madame GOUNAUD fait savoir, que malgré tout, quelques réfections sont prévues :

- En 2022 : réfection du parking des Géraniums et du parking de l'administration

- En 2023 : réfection du parking des Fontaines d’Emeraude.

Madame GILBERT informe que le plan pluri annuel d’investissement 2022/2032 en lien avec le schéma directeur immobilier et architectural sera présenté aux instances de juin 2022.

3. Pourrions-nous utiliser la salle de cinéma qui existe aux terrasses ? Les séances ont lieu dans l’ancienne salle à manger, trop sonore et trop claire ?

Madame GILBERT informe qu’il n’existe aucune salle de cinéma aux Terrasses de Bellevue. La mise en place d’une salle de cinéma engagerait un projet, des investissements, des modifications en termes de sécurité incendie. Cet investissement n’est pas prévu au plan pluri annuel d’investissement.

Par contre, Madame GILBERT rappelle que la salle multi activités, qui vient d’être réalisée sur le site de Bourges, prévoit un équipement sono et vidéo permettant de faire des séances de cinéma.

4. Nous sommes des citoyens à part entière, pourquoi les informations communiquées aux familles ne nous sont-elles pas transmises et affichées dans chaque étage ?

Madame GILBERT informe que les notes d’informations sont affichées sur tous les panneaux réservés aux familles et aux résidents. Il est impossible de multiplier les panneaux d’affichage car il y a le risque qu’ils ne soient pas mis à jour. Il appartient aux résidents de prendre connaissance de ces notes d’informations.

Monsieur DEVOL informe que l’idéal serait d’installer dans le hall de chaque résidence une borne d’information mais il sait que cela est très couteux.

Madame CLEMENT remarque qu’il y a quelques années, il y avait un ordinateur dans quelques salles d’animations donnant ainsi la possibilité pour les résidents d’aller sur le site de Bellevue. Les ordinateurs ont été retirés car la connexion se faisait difficilement.

Si des résidents sont demandeurs d’autres informations notamment celles portant sur la situation sanitaire de l’établissement (qui est envoyée toutes les semaines aux familles disposant d’une adresse mail), il est toujours possible pour les résidents de se rendre au secrétariat de la résidence et de demander au secrétaire le dernier bulletin d’information.

Madame GILBERT demande à Madame BROCC d’en informer les secrétaires.

5. L’administration est loin de nous, les cadres accepteraient-elles de nous rencontrer dans les différents pôles.

Madame GILBERT informe qu’il existe un conseil de résidents avant chaque Conseil de la Vie Sociale et qu’il a été dit à plusieurs reprises que pour éviter que trop de questions remontent au Conseil de la Vie Sociale, ce temps de conseil de résidents pouvait être un temps d’échanges avec le cadre de la résidence.

L’information va être remontée aux cadres de santé des résidences.

6. Est-il possible de refaire le chemin de ronde de la Roseraie afin que les résidents puissent faire leur marche seuls et ainsi conserver leur autonomie ?

Madame GOUNAUD informe qu'une partie du chemin de ronde a été refait mais compte tenu du devenir de la résidence, la réfection du chemin de la retouche n'est pas prévue au plan pluri annuel d'investissement.

Pour information, Madame GILBERT rappelle qu'il a été fait en sorte d'amortir la totalité du bâti afin de prévoir une nouvelle construction. Or, l'établissement doit encore investir des sommes importantes dans des travaux de sécurité incendie avant de pouvoir envisager le transfert vers de nouveaux bâtiments.

7. Les chariots sont bruyants et poussifs. Peut-on réinvestir dans du nouveau matériel ?

Une enveloppe pour le renouvellement de matériel est prévue chaque année. Les cadres sont chargés de faire remonter le besoin pour les nouveaux investissements. Par ailleurs, un bon de travaux peut être réalisé pour assurer l'entretien et la vérification du matériel.

Madame BESANÇON remarque que les agents peinent à pousser les chariots.

Madame GILBERT informe que ce problème relève du CTE et du CHSCT et rappelle que le renouvellement de matériel a toujours été une priorité pour Bellevue. Actuellement, une étude est menée sur la motorisation des chariots.

VII. QUESTIONS DES FAMILLES :

1. Quid de la 4^{ème} dose de vaccin contre la Covid ? le planning des injections est-il programmé ou la multiplication des clusters oblige-t-elle à le différer ?

Le Docteur MONTROY répond qu'une note d'information de la Direction, en date du 13 avril, a été envoyée à toutes les familles et aux représentants légaux avec rappel de la campagne de vaccination qui se tiendra du 9 au 13 mai. Après 3 mois qui suivent le 1^{er} rappel, il est proposé un 2^{ème} rappel pour les personnes à risque de forme grave de la Covid 19. Selon que la personne ait eu ou pas la Covid, il y a des prérequis à respecter.

2. Les soignants doivent-ils s'occuper de la coupe des ongles des résidents (hors cas des diabétiques) ? Si non, comment les familles ou tuteurs sont-ils avertis de la nécessité d'une intervention ?

Madame BROCC informe que dans le cadre des soins d'hygiène, la coupe des ongles des résidents doit être assurée par les soignants sauf pour les résidents diabétiques.

Madame GILBERT informe que si des familles ou tuteurs estiment que ce soin n'est pas assuré, il est toujours possible de s'adresser aux cadres de santé voire à la Commission des Relations avec les Usagers (CRU).

Madame TRICHEUX considère que les familles doivent faire appel à un pédicure podologue pour la coupe des ongles, que la coupe des ongles ne relève pas du travail de soignants.

Madame CLEMENT marque son désaccord aux propos de Madame TRICHEUX.

Mesdames LESAVRE et ADAMS font remarquer que la coupe des ongles des mains ne relève pas d'un pédicure podologue.

Madame TRICHEUX fait remarquer qu'il y a beaucoup d'absentéisme depuis plusieurs mois. L'établissement arrive à recruter des remplaçants mais ils ne restent pas. Madame TRICHEUX remarque que les agents souhaitent que les familles s'investissent aussi car il est difficile pour les agents de tout faire.

Madame GILBERT informe qu'il y a un turn over de personnel mais rappelle que l'établissement fait le maximum pour mettre du personnel auprès des résidents et assurer les remplacements sinon il n'y aurait pas autant de dépenses de personnel. Comme tous les EHPAD, Bellevue est confronté à un problème de recrutement. L'établissement met de l'accompagnement dans la mesure des ratios accordés. De plus, le rapport au travail n'est plus le même. Il est en effet important qu'il y ait plus de lien entre la famille, le soignant et le résident.

Madame ADAMS rend régulièrement visite à son parent et peut voir ce dont à besoin son parent mais pour les familles qui sont éloignées ou qui ne peuvent pas venir régulièrement voir leur parent comment peuvent-elles être informées des besoins de leur parent.

Madame TRICHEUX informe que chaque résident a 2 agents référents. Madame BARTHELAT insiste sur le fait qu'il est important d'informer les familles lorsque le résident a notamment besoin de l'intervention d'une pédicure podologue.

3. L'entretien des oreilles, même si l'usage du coton-tige sans contrôle n'est pas recommandé, il semble que les audioprothésistes constatent la présence de cérumen qui empêche le bon fonctionnement des appareils auditifs...dont certains ne sont d'ailleurs pas correctement positionnés. L'établissement dispose-t-il d'un spray de nettoyage et ne serait-il pas utile que les familles mettent à disposition la documentation permettant d'optimiser le positionnement des appareils ?

Le docteur MONTROY informe que l'établissement ne fournit pas de spray de nettoyage pour les conduits auditifs externes. Ce sont des produits hors dotation de soins. Certains résidents en possèdent ; ils sont apportés par leurs proches.

S'agissant de la documentation sur le port correct des appareils auditifs, les familles peuvent effectivement mettre à disposition de la documentation à ce sujet.

4. Quel est le mode de changement du linge de toilette et dans les lits ?

Madame GOUNAUD informe que le linge est changé une fois par semaine et plus en fonction des besoins. Si les familles souhaitent avoir des informations à ce sujet, nul besoin d'attendre une réponse du cadre de la résidence, chaque agent du service peut renseigner les familles qui le demandent.

5. Peut-on espérer l'installation de quelques animaux poules ou lapins aux Terrasses ?

Madame GILBERT informe que ce type de demande nécessite une fiche projet avec la désignation d'un responsable pour assurer l'alimentation, le nettoyage du poulailler ou du clapier, le tout dans la pérennité.

Des projets de ce type ont déjà été mis en place dans d'autres résidences et ont échoué sur la durée.

Madame GILBERT rappelle que l'établissement dispose déjà d'un parc animalier et qu'il n'est pas possible d'envisager d'en avoir 2 au regard des contraintes et des coûts que cela engendre.

6. Serait-il possible de communiquer aux familles le compte-rendu du CVS sous une autre forme que l'affichage à l'entrée des résidences ? les familles ne le voient pas forcément et privilégient leur temps de présence à visiter leur proche.

Les comptes rendus sont désormais sur le site Internet de Bellevue. Ce projet était à l'étude depuis très longtemps mais l'établissement a rencontré des problèmes avec le prestataire du site internet. Dorénavant, le problème est résolu et une information aux familles a été envoyée pour cette publication. Pour information, au lendemain de l'information transmise aux familles, il y a eu 222 visites de la rubrique.

Autre information importante, les comptes rendus sont affichés sur le panneau réservé aux familles dans chaque résidence, et certaines familles les décrochent pour les lire mais ne les remettent pas sur le panneau. Aussi Madame GILBERT demande aux familles de remettre les comptes rendus sur le panneau.

7. Le départ en retraite du Dr De Bertrand ainsi que son remplacement a-t-il été communiqué aux familles des Géraniums ?

Madame GILBERT remarque que le Docteur de BERTRAND PIBRAC a largement communiqué des mois à l'avance, sur son départ. Les médecins présents ont du se réorganiser pour se répartir les différents résidents.

Une note d'information sur la nouvelle organisation médicale sera envoyée aux familles, mise sur le site Internet et affichée sur les panneaux réservés aux familles.

8. Est-il prévu de prévenir de l'arrivée de la nouvelle psychologue ?

Une note de service qui a été faite auprès des équipes sera affichée sur le panneau des familles.

9. Au sujet des audits de pratique sur le bio-nettoyage (CVS du 26/10/2021), l'affichage des audits à destination des familles va-t-il eu lieu ?

Toutes les cadres de santé ont été sollicitées par le service Relation Usagers, Qualité, Gestion des risques (RUQGDR), et l'ensemble des audits sont affichés sur les panneaux des familles.

10. Qu'en est-il de la réunion concernant la mise en place d'un support facilitant l'échange entre les soignants et les familles concernant les besoins des résidents (produits d'hygiène, vêtements...) entre autres ?

Madame BABIN, responsable de la COREP devait mettre en place une réunion suite au dernier Conseil de la vie sociale. À ce jour, la réunion n'a pu se faire. Au retour de Madame BABIN, cette demande de réunion sera évoquée avec elle.

11. Les rencontres Café des Familles sont-elles reprendre ?

Madame GILBERT informe que l'équipe de psychologues sera à nouveau au complet à partir de juin 2022. La Direction évoquera la reprise des Cafés des Familles avec l'équipe.

Madame GILBERT souligne la volonté que ces Cafés des Familles reprennent.

12. Est-il prévu l'ouverture du portail de la 2ème entrée ?

Madame GILBERT informe que le portail près des Tilleuls peut désormais être ré ouvert. Madame GOUNAUD demandera au service Maintenance de procéder à sa ré ouverture.

13. À qui appartiennent les longs bacs de jardinage qui se trouvent devant les serres ? Sont-ils utilisés, entretenus ? Y va-t-il un point d'eau extérieur ? Serait-il possible d'en permettre l'accès à des personnes à mobilité réduite?

Madame GILBERT rappelle que ce sujet a déjà été évoqué lors du Conseil de la vie sociale du 1^{er} mars.

Les bacs de jardinage appartiennent à l'établissement. Ils ne sont pas actuellement utilisés et il y a un point d'eau extérieur.

Madame ADAMS a évoqué lors du dernier Conseil de la Vie Sociale le fait que les familles étaient susceptibles de trouver des idées pour faire revivre les serres. L'établissement trouve que c'est une bonne idée à étudier mais que cela demande une réflexion et un projet écrit.

Pour ce qui concerne l'accessibilité aux longs bacs de jardinage, les travaux que cela engendreraient ne sont pas prévus dans le schéma directeur immobilier et architectural. Les serres sont amenées à disparaître.

Madame GILBERT demande à Madame BODIN de transmettre une fiche projet vierge à Madame ADAMS. Cette fiche pourrait être travaillée avec l'équipe animation et Madame BROCC.

Madame GILBERT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale du séminaire ouvert à tous (agents, résidents, bénévoles, familles..) qui se tiendra le 5 mai salle multi activités et qui portera sur le projet d'établissement et le schéma directeur immobilier et architectural.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

La Présidente,

Madame CLEMENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Clement', with a long horizontal flourish underneath.